

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
vendredi 20 juin 2014 à 18 H 45

*Présents : Karine ORUS DULAC – Simon-Pierre BAUDOIN - Jean-Claude DAGRASSA
Valérie MARTINEZ - Sophie SAFFON - Christine SALVAING - Marie-Noëlle SALVAING
Jean-Jacques STROH*

Absents excusés : Thierry DEJEAN - Claude JAMMES – Éric LAGUERRE

ORDRE DU JOUR

1 - Avis sur le projet de révision du zonage d'assainissement

Mme le Maire donne lecture du courrier du SMDEA en date du 15 mai dernier au sujet de la révision du zonage d'assainissement.

Il est proposé de classer l'ensemble de la commune en assainissement non collectif.

- Le conseil, à l'unanimité, émet un avis défavorable sur ce projet ;
- et reste sur l'avis de l'actuel Zonage, c'est-à-dire :
 - un Assainissement Collectif dans le cœur du village (étant donné que beaucoup d'habitations du cœur du village n'ont pas de terrain pour accueillir un assainissement autonome et que les techniques, si elles existent, de mise aux normes à l'intérieur des maisons, ne seraient pas supportables par les habitants de manière individuelle),
 - un Assainissement Non Collectif pour les maisons qui possèdent suffisamment de terrain.

2 – Concessions au cimetière

Mme le Maire rappelle au conseil que le prix des concessions a été fixé à 50 € et la durée à 50 ans par une délibération du 10 octobre 2008.

Elle propose de réserver les concessions aux habitants du village, locataires ou propriétaires, et de limiter l'achat à une concession par famille, vu le peu de terrain restant disponible au cimetière.

- Le conseil, à l'unanimité, adopte la proposition de Mme le Maire.

3 – Questions diverses

Poser un panneau indicateur de la MAIRIE pour la RN20 sur le pylône d'éclairage public ou mât du Comité des Fêtes.